



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 juin 2020**

Compte rendu affiché le **17 juin 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **5 juin 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Harun ARAZ, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Mustapha USTA, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Eliane DA COSTA à Christine BERTIN
Virginie COMTE à Matthieu FISCHER
Jean-Michel DIDION à Stéphane BERTIN
Pierre BARNEOUD à Kaoutar DAHOUM
Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ
Batoul HACHANI à Ahmed CHEKHAB
Nawelle CHHIB à Nordine GASMI
Christiane PERRET FEIBEL à Hélène GEOFFROY**

Membres absents :

Myriam MOSTEFAOUI, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Nadia NEZZAR, Mourad BEN DRISS, Bernard GENIN

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_22-DE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Objet :

Dotation politique de la ville 2020

V_DEL_200611_22

Rapport de Monsieur GOMEZ

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_22-DE

La dotation politique de la ville (DPV), créée par la loi de finances pour 2009, vise à soutenir les actions des communes inscrites dans les dispositifs de la ville. Cette dotation soutient des projets d'investissement ou de fonctionnement qui correspondent aux objectifs fixés par le contrat de ville. Les projets doivent se réaliser en quartier politique de la ville ou à proximité de ceux-ci, dans une logique de « quartier vécu ».

La loi de finances pour 2020 a maintenu le financement alloué à cette dotation à hauteur de 150 millions d'euros. Ce montant est stable depuis 2017. Cependant la loi de finances pour 2019 a fait évoluer les critères d'éligibilité des communes et élargi le nombre de communes pouvant prétendre à la DPV. Le seuil d'éligibilité est fixé aux 250 premières communes de plus de 10 000 habitants selon le rang dit « DSU » (dotation de solidarité urbaine), et aux communes de 5 à 10 000 habitants éligibles au moins une fois au cours des trois dernières années à la DSU, et non plus la seule année précédente.

L'augmentation du nombre de communes éligibles a conduit, pour la ville, à une baisse du financement. L'attribution financière au titre de la DPV est ainsi passée de 1 760 000 euros en 2017 à 1 700 000 euros en 2018 (-3,4%) et à 1 600 000 euros en 2019 (-6%).

Suite à la crise sanitaire, le processus de traitement des dossiers de chaque ville éligible au titre de l'année 2020 a évolué. Le traitement de la DPV 2020 ne donnera plus lieu à un temps de travail sur les projets envisagés entre les services de la ville et ceux de la Préfecture, mais à une procédure accélérée de traitement des dossiers complets transmis par les communes concernées. Pour finaliser les dossiers, il convient notamment de produire le plan de financement prévisionnel de l'ensemble des projets envisagés. Pour chacun, la décision du Préfet n'est pas encore connue ; en cas de réduction du montant du financement au titre de la DPV 2020 par rapport aux prévisions mentionnées dans le tableau ci-après, le solde est reporté sur le reste à charge de la ville.

Dans le cadre de la DPV 2020, la décomposition des projets et des montants des opérations proposées par la ville est la suivante :

Opérations proposées	Montant (TTC pour le fonctionnement, HT pour l'investissement)	Subventions déjà obtenues	DPV 2020 demandée	Part ville	Attribution DPV 2019 (pour mémoire)
1- Accueil, animation et organisation d'activités, d'actions et d'événements à destination des jeunes vaudais de 11 à 25 ans.	205.000,00	0,00	130.000,00	75.000,00	130.000,00
2- Activ'été 2020	236.000,00	0,00	124.000,00	112.000,00	124.000,00
3- Commémorations et projets événementiels autour de la fête nationale et des autres dates relatives à la mémoire	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00	25.000,00
4- Congrès scientifique des enfants	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00	20.000,00
5- Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations	199.000,00	56.340,00	100.000,00	42.660,00	0,00
6- Exposition Space Dream au	60.000,00	0,00	30.000,00	30.000,00	60.000,00

Planétarium					
7- Gestion de l'EAJE ML Saby	135.000,00	0,00	65.000,00		
8- Construction d'une maison de santé au sud de la commune	1.500.000,00	0,00	1.200.000,00	300.000,00	0,00
9- Construction de la Maison du projet	1.500.000,00	835.000,00	365.000,00	300.000,00	0,00
10- Mise en place de selfs dans les groupes scolaires	250.000,00	0,00	200.000,00	50.000,00	0,00
TOTAL	4.130.000,00	891.340,00	2.259.000,00	979.660,00	359.000,00

1- Accueil, animation et organisation d'activités, d'actions et d'événements à destination des jeunes vaudais de 11 à 25 ans

L'ambition de la ville est de mettre en œuvre une politique de la jeunesse qui accompagne les nouvelles générations dans leurs parcours et leur vie quotidienne, et qui répond à leurs attentes et à leurs aspirations. Il a ainsi été décidé de développer les actions en faveur des jeunes du territoire sur les sites municipaux situés dans les quartiers, par le biais d'un marché de prestations visant la coordination de la politique jeunesse, et le développement d'activités spécifiques (accompagnement aux projets et à l'insertion professionnelle, à la citoyenneté, etc...). Ce marché de prestation court jusque septembre 2020. Dans le cadre du contrat de ville, l'opération répond à plusieurs objectifs :

- investir l'espace public par des manifestations culturelles, sportives et relatives à la vie sociale ;
- privilégier l'accès aux actions de formation qualifiante en direction des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires, et notamment des jeunes ;
- soutenir les initiatives innovantes de promotion de la citoyenneté développées auprès du public jeune.

En parallèle, la ville mobilise ses propres agents afin d'animer différentes démarches auprès des jeunes de la ville. Cette action a perduré au travers de la médiation dans le cadre du confinement lié à la crise sanitaire.

L'attribution d'un financement au titre de la DPV 2020 donnerait lieu au plan de financement suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	205.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	130.000,00
Reste à charge ville	75.000,00
Total	205.000,00

2- Activ'été 2020

Le but est d'offrir une multitude d'activités aux enfants et adolescents, adaptées à leurs besoins durant l'été 2020. Cette année, la crise sanitaire va nécessiter une adaptation du dispositif par rapport aux années précédentes, avec la mise en place de mesures de protection sanitaire, une limitation des entrées et davantage d'actions et d'activités réalisées en proximité. Pour autant, il s'agira toujours d'investir l'espace public par des manifestations culturelles, sportives et relatives à la vie sociale, et de soutenir et développer la dynamique sportive sur la ville.

L'attribution d'un financement au titre de la DPV 2020 donnerait lieu au plan de financement suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	236.000,00

Financement prévisionnel DPV 2020	
Reste à charge ville	
Total	236.000,00

3- Commémorations et projets événementiels

Les commémorations participent à la constitution de notre cohésion, en faisant mémoire commune. Ainsi les célébrations de la Fête nationale permettent, par une référence forte au passé la projection dans un avenir commun et ouvre des perspectives importantes pour les jeunes générations. Plusieurs associations interviennent dans l'organisation des commémorations, notamment pour la Fête Nationale. La crise sanitaire conduit à revoir les modalités d'organisation de ces événements (notamment avec davantage d'actions par le levier numérique), mais la ville tient à les maintenir et leur donner une pleine visibilité en cette année 2020.

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	25.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	25.000,00
Reste à charge ville	0,00
Total	25.000,00

4- Congrès scientifique des enfants

Le Congrès des enfants offre une occasion unique à 150 enfants scolarisés en cycle 3 de participer à une aventure collective permettant d'apprécier le travail de recherche d'un scientifique d'aujourd'hui. Les 6 classes participantes à ce projet doivent mener une recherche dans leur classe pendant plusieurs mois (en moyenne 6 mois) sur une thématique scientifique donnée dans les domaines de l'astronomie ou du spatial (exemples : construire son collège sur la Lune, développer de nouveaux moyens de déplacement dans le Système solaire...). Ils sont accompagnés dans leur projet par des doctorants de l'Université Lyon 1 et des médiateurs scientifiques du Planétarium qui viennent régulièrement à leur rencontre dans leurs classes, au sein des écoles de la Ville.

Les modalités de réalisation de ce projet sont adaptées aux exigences de la crise sanitaire, avec davantage d'actions réalisées par voie numérique, plutôt qu'en présentiel.

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	20.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	20.000,00
Reste à charge ville	0,00
Total	20.000,00

5- Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

La ville de Vaulx-en-Velin porte un Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, cosigné par la Ville, l'État, la Région, la Métropole, le Défenseur des Droits et la LICRA depuis 2014. Les actions du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sont mises en œuvre par les structures retenues dans la cadre de l'appel à projets annuel (financement maximum de 2.000 euros), la collectivité et les partenaires institutionnels et associatifs du plan qui, notamment, participent au comité de pilotage qui définit les objectifs annuels et rend compte des actions réalisées. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif du contrat de

ville de soutenir les initiatives innovantes de promotion de la citoyenneté développées auprès du public jeune.

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	199.000,00
Financements déjà obtenus	56.340,00
Financement prévisionnel DPV 2020	100.000,00
Reste à charge ville	42.660,00
Total	199.000,00

6- Exposition Space Dream au planétarium

L'exposition "Space Dream" était initialement prévue au Planétarium de Vaulx-en-Velin du 1er octobre 2019 au 10 août 2020. La crise sanitaire et le confinement conduisent à poursuivre le dispositif sur l'ensemble de l'année civile 2020. Cette production originale de la Cité de l'Espace, en partenariat avec le Planétarium, met en scène, sous un tout nouvel angle, les grands moments de la conquête spatiale : elle propose un face à face inédit entre Espace et Société. Elle plonge le visiteur dans un grand livre ouvert "façon pop-up" à travers plusieurs périodes de l'histoire grâce à des intérieurs reconstitués et à des objets du passé. Elle offre ainsi 4 espaces comme autant de rêves réalisés dans un parcours immersif et inattendu : le rêve de quitter la Terre, de marcher sur la Lune, d'explorer d'autres mondes et celui d'habiter l'espace ensemble demain.

Cette exposition est ainsi une ressource indispensable pour mener un certain nombre d'actions ciblées en direction des publics de la ville. Elle sert d'écran pour mener des projets de médiation scientifique originaux pour les jeunes de la mission locale, de l'école de la deuxième chance, des familles PRE... Les scolaires de la ville, de la petite section de la maternelle aux lycées, pourront également découvrir la richesse de ses supports lors de leur visite.

Enfin, des développements sont opérés tout au long de l'année 2020 pour mettre en lumière le réseau d'acteurs industriels spécialisés sur cette thématique et implantés sur le territoire régional (Cluster aéronautique et spatial de la Région AURA) mais aussi les filières d'accès à ces métiers pour soutenir et accompagner l'orientation des élèves (lien avec l'association Aireemploi en collaboration avec l'éducation nationale).

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	60.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	30.000,00
Reste à charge ville	30.000,00
Total	60.000,00

7- Gestion de l'EAJE Marie Louise Saby

Le nouvel EAJE Marie Louise Saby accueille depuis l'an dernier 44 berceaux au sein du nouvel équipement René Beauverie, notamment des enfants issus de quartiers politique de la ville. Cet équipement est géré par le biais d'une délégation de service public, qui répond aux exigences de la collectivité en matière de développement de l'enfant, d'inclusion et de développement durable.

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	135.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	65.000,00

Reste à charge ville	
Total	

8- Construction d'une maison de santé au sud de la commune

La ville de Vaulx en Velin a signé son premier Contrat Local de santé le 4 juillet dernier, une signature avec 10 autres partenaires.

L'axe 1 du Contrat Local de Santé, « l'accès aux soins, l'offre de soins, avec une attention particulière portée aux personnes vulnérables et celles porteuses de handicap » compte parmi ses objectifs le développement de l'offre de soins existante sur la commune. Dans ce cadre, les partenaires du contrat ont décidé de soutenir la mise en place de cabinets de groupes. En effet, les conditions actuelles d'exercice des professions médicales reposent de plus en plus sur l'association des professionnels et la mutualisation des moyens. Cette opération de mise en place d'une maison de santé au sud de la ville consiste dans l'acquisition et l'aménagement de locaux en pied d'immeuble au sud de la ville, afin d'y développer une offre de santé répondant aux besoins du territoire, notamment dans les quartiers prioritaires.

Le groupe de travail a retenu un site d'implantation favorable, dans le PUP Gimenez, à l'angle des rues de la poudrette et Alexandre Dumas. Ce site est central dans le périmètre du Carré de Soie, couvrant des parties des communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, et bien desservi par la voirie et les transports en commun.

Le plan de financement prévisionnel est ainsi le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	1.500.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	1.200.000,00
Reste à charge ville	300.000,00
Total	1.500.000,00

9- Construction de la maison de la création et du projet

Cette opération consiste dans la construction de la Maison de la création et du projet de renouvellement urbain, au cœur du Mas du Taureau, dans le quartier « Grande Ile ». Ce projet emblématique du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) de la ville est essentiel pour la bonne conduite du projet d'ensemble, avec une implantation centrale au Mas du Taureau.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est ainsi le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	1.500.000,00
Financements déjà obtenus	835.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	365.000,00
Reste à charge ville	300.000,00
Total	1.500.000,00

10- Mise en place de selfs dans les groupes scolaires

L'opération de mise en place de selfs dans les groupes scolaires en 2020 permettra d'équiper l'ensemble des sites de restauration scolaire en selfs. En 2020, les principales interventions auront lieu sur les groupes scolaires Neruda et Curie au sud, et sur les groupes scolaires Anne Frank, Makarenko et Mistral au sud. Ces opérations permettront ainsi de répondre à la demande

croissante de restauration scolaire sur le territoire. La mise en œuvre de ces nouvelles modalités de service de restauration sera bien sûr effectuée en fonction des préconisations sanitaires, et s'accompagnera d'un changement d'accord cadre pour la restauration collective en 2020 également.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est ainsi le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	250.000,00
Financement prévisionnel DPV 2020	200.000,00
Reste à charge ville	50.000,00
Total	250.000,00

En conséquence, je vous propose :

► d'approuver les actions proposées dans le cadre de la DPV 2020 et leur plan de financement prévisionnel ;

► d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DPV 2020 sur la base des actions et de leur plan de financement retenus par la préfecture.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_22-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu la loi de finances pour 2020 et le maintien des crédits alloués à la dotation politique de la ville (DPV) par rapport à 2019 ;

Considérant l'éligibilité de la ville de Vaulx-en-Velin à la DPV et la nécessaire mise en œuvre d'actions et de projets dans les quartiers prioritaires (QPV) du territoire ;

Considérant la procédure accélérée de la DPV 2020 au vu de la crise sanitaire ;

Entendu le rapport présenté le 11 juin 2020 par Monsieur Stéphane Gomez , 4^{ème} adjoint délégué à la politique de la Ville, à l'urbanisme, aux déplacements urbains, aux grandes écoles et à l'économie ;

Après avoir délibéré, décide :

▶ d'approuver les actions proposées dans le cadre de la DPV 2020 et leur plan de financement prévisionnel ;

▶ d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DPV 2020 sur la base des actions et de leur plan de financement retenus par la préfecture.

Nombre de suffrages exprimés : 37
Votes Pour : 36
Votes Contre : 0
Abstention : 1
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juin 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY